

Paris, le 17 novembre 2015

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2015*Forte progression de l'activité (+25,3%)**Poursuite de la conquête commerciale (186 000 sites clients acquis)**Confirmation des objectifs 2015***Obtention du visa de l'AMF pour un transfert des titres sur le compartiment B d'Euronext Paris le 19 novembre 2015**

<i>En millions d'euros</i>	2015	2014	Variation
Produits des activités ordinaires 3^{ème} trimestre	180,6 (1)	144,1 (2)	+25,3%
Produits des activités ordinaires 9 mois	686,3	566,7	+21,1%

*(1) dont 182,5 M€ de Chiffre d'Affaires Commerce, 0,3 M€ en Production et (2,2) M€ Intragroupe**(2) dont 144,4 M€ de Chiffre d'Affaires Commerce, 0,2 M€ en Production et (0,5) M€ Intragroupe***Forte croissance du chiffre d'affaires trimestriel**

Sur le 3^{ème} trimestre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires du groupe Direct Energie s'est établi à 180,6 M€, affichant une nouvelle progression de 25,3% par rapport à la période correspondante de l'exercice 2014. Cette dynamique commerciale est en ligne avec les niveaux d'activité enregistrés par le Groupe depuis le début de l'année, le chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'exercice étant en croissance de 21,1% par rapport à 2014.

Sur les trois premiers trimestres de son exercice, Direct Energie a acquis 415 000 sites clients, dont 186 000 sur le seul troisième trimestre. Au 30 septembre 2015, le portefeuille s'établissait à 1 497 000 sites clients.

Confirmation de l'ensemble des objectifs annuels

En termes d'acquisition clients, le Groupe est en ligne avec son objectif commercial, récemment révisé à la hausse, d'un gain de plus de 540 000 nouveaux sites clients sur l'ensemble de l'année 2015. Concernant ses prévisions financières à températures conformes aux normales saisonnières, à savoir une croissance du chiffre d'affaires supérieure à 20% et une croissance du Résultat Opérationnel Courant supérieure à 35%, le groupe confirme également être en ligne grâce aux performances déjà réalisées ainsi que la poursuite de la prise de parts de marché sur le segment des particuliers.

En complément, Direct Energie confirme avoir récemment remporté de nombreux appels d'offres sur le segment des entreprises et collectivités locales sous l'effet de la fin des Tarifs Réglementés de Vente sur ces segments de consommateurs à compter de janvier 2016. Les impacts sur le chiffre d'affaires et la marge brute additionnels se feront pleinement sentir à partir du 1^{er} janvier 2016 et sur les trimestres à venir.

Acquisition de 3CB au plus tôt en fin d'année 2015

Suite à la signature d'un « *sale and purchase agreement* » le 1^{er} octobre 2015 avec le groupe suisse Alpiq pour l'acquisition de 100% du capital de sa filiale française 3CB, Direct Energie précise que le dossier évolue conformément au calendrier annoncé avec une finalisation de l'opération prévue au plus tôt en cette fin d'année.

Réalisée à des conditions très attractives, l'acquisition de cette centrale à Cycle Combiné au Gaz Naturel située dans l'Allier (capacité installée de 408 MW) va permettre à Direct Energie de se déployer à l'amont conformément à la stratégie annoncée d'intégration verticale, et d'optimiser les conditions d'approvisionnement de son parc client.

Transfert sur le compartiment B d'Euronext Paris

Direct Energie annonce avoir obtenu le visa n°15-586 de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en date du 16 novembre 2015 sur le Prospectus émis à l'occasion de l'admission des actions Direct Energie par cotation directe sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment B.

La radiation des actions Direct Energie d'Alternext aura lieu le 18 novembre 2015 après bourse. Le début des négociations des actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris interviendra le 19 novembre 2015.

Codes de l'action

Libellé : DIRECT ENERGIE

Code ISIN : FR0004191674

Code mnémonique : DIREN

Marché de cotation : Euronext Paris, Compartiment B

Cette cotation sur un marché réglementé a notamment pour objectif d'accéder à une base d'investisseurs internationaux plus large, pouvoir ultérieurement faire appel au marché dans de

meilleures conditions pour contribuer au financement du développement, favoriser la liquidité du titre, ainsi que d'accroître la notoriété du Groupe.

Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais auprès de Direct Energie, 2 bis rue Louis Armand, 75015 Paris, ainsi que sur les sites Internet de Direct Energie (www.direct-energie.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risque

Direct Energie attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au Chapitre 4 (« *Facteurs de risques* ») de la première partie et au Chapitre 2 (« *Facteurs de risques liés au transfert de cotation sur le compartiment Euronext d'Euronext à Paris* ») de la deuxième partie du Prospectus visé par l'AMF sous le numéro 15-586 en date du 16 novembre 2015.

A propos de Direct Energie

Troisième acteur français de l'électricité et du gaz, le groupe a déjà acquis et fidélisé, en France et en Belgique (sous la marque Poweo), plus de 1,5 million de sites clients résidentiels et professionnels dont plus de 100 000 sites entreprises et collectivités locales. Acteur intégré de l'énergie, Direct Energie intervient dans la production et la fourniture d'électricité, la fourniture de gaz, et les services énergétiques à ses clients.

En 2014, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 810 millions d'euros et a livré 8,4TWh d'énergie.

Direct Energie fonde son succès depuis plus de douze ans sur son expertise technique, l'excellence de sa relation clients et sa capacité à innover.

L'action Direct Energie est cotée en continu sur le marché Alternext by Euronext Paris (ALDIR / FR0004191674).

Pour plus d'informations : www.direct-energie.com

Contact presse :**Image Sept**

Grégoire Lucas - glucas@image7.fr - Tel + 33 (0)1 53 70 74 94

Marie Artzner - martzner@image7.fr - Tel + 33 (0)1 53 70 74 31 ou + 33 (0)6 75 74 31 73

CM CIC Securities

Stéphanie Stahr - stephanie.stahr@cmcics.com - Tel + 33 (0)1 53 48 80 57

Direct Energie

Ivan Roussin - ivan.roussin@direct-energie.com - Tel +33 (0)6 19 30 05 03

Mathieu Behar - mathieu.behar@direct-energie.com - Tel +33 (0)6 12 48 85 85

Résumé du prospectus

Visa AMF n° 15-586 en date du 16 novembre 2015

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« **Eléments** », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Eléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Eléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Eléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Élément donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concernés. Dans ce cas, une description sommaire de l'Élément concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

Section A – Avertissement		
A.1	Avertissement au lecteur	<p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus, ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces titres financiers.</p>
A.2	Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du prospectus	Sans objet.

Section B – Informations sur l'émetteur		
B.1	Raison sociale et nom commercial	<ul style="list-style-type: none"> - Dénomination sociale : Direct Energie (la « Société » et avec l'ensemble de ses filiales consolidées, le « Groupe ») ; - Nom commercial : « Direct Energie »
B.2	Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Siège social : 2 bis, rue Louis Armand – 75015 Paris ; - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration ; - Droit applicable : droit français ; - Pays d'origine : France.
B.3	Description des opérations effectuées par l'émetteur et de ses principales activités	<p>Troisième acteur français de l'énergie, le Groupe Direct Energie est le premier opérateur indépendant sur le marché français de la fourniture d'électricité et de gaz naturel. Au 31 décembre 2014, le Groupe fournissait de l'électricité, du gaz et des services associés à plus de 1,28 millions de sites clients en France.</p> <p>Le Groupe intervient sur tous les segments de ce marché (clients particuliers, professionnels, entreprises et collectivités) et poursuit une stratégie d'intégration verticale pour être présent sur toute la chaîne de valeur, de la production jusqu'aux services liés à l'énergie au sein du foyer.</p> <p>Le Groupe poursuit également une stratégie de développement à l'international, entamée avec le lancement d'une activité de fourniture d'énergie en Belgique en 2014.</p>
B.4a	Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité	<p>L'accélération de la dynamique commerciale, qui s'était traduite sur le premier semestre 2015 par l'acquisition de 229 000 nouveaux sites clients, et avait contribué à la croissance du chiffre d'affaires (incluant la marge sur l'activité d'Energy Management) de 19,7% par rapport au premier semestre 2014, pour atteindre 505,6 M€ (contre 422,6 M€ au premier semestre 2014), s'est poursuivie, après la clôture semestrielle.</p> <p>Sur le troisième trimestre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires du Groupe s'est ainsi établi à 180,6 M€, affichant une nouvelle progression de 25,3% par rapport à la période correspondante de l'exercice 2014. Cette dynamique commerciale est en ligne avec les niveaux d'activité enregistrés par le Groupe depuis le début d'année, le chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois d'exercice étant en croissance de 21,1% par rapport à 2014.</p> <p>Depuis le début de l'année, Direct Energie a acquis 415 000 sites clients, dont 186 000 sur le seul troisième trimestre permettant au Groupe d'envisager l'acquisition d'au moins 540 000 nouveaux sites clients sur l'année 2015. Au 30 septembre 2015, le portefeuille s'établissait à 1 497 000 sites clients.</p> <p>Par ailleurs, le Groupe a annoncé la signature, le 1^{er} octobre 2015, d'un contrat d'acquisition portant sur 100% du capital de la société 3CB qui détient et exploite une centrale thermique à cycle combiné gaz de 408MW à Bayet dans l'Allier, pour un montant de près de 45M€. La Société projette de finaliser l'opération, qui reste soumise à la levée de conditions suspensives, au plus tôt en fin d'année 2015. Compte tenu de ce calendrier, il n'y aura aucun impact significatif sur l'Ebitda et le</p>

résultat opérationnel courant 2015. Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie d'intégration verticale du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs cédé ses activités de distribution le 1^{er} octobre 2015. Celles-ci étaient enregistrées en actifs détenus en vue de la vente dans les comptes consolidés résumés au 30 juin 2015, ce qui avait eu pour conséquence l'enregistrement d'un résultat net de ces activités abandonnées de (1,2) M€. La cession effective de ces activités n'aura pas d'impact significatif complémentaire sur le résultat au cours du deuxième semestre 2015.

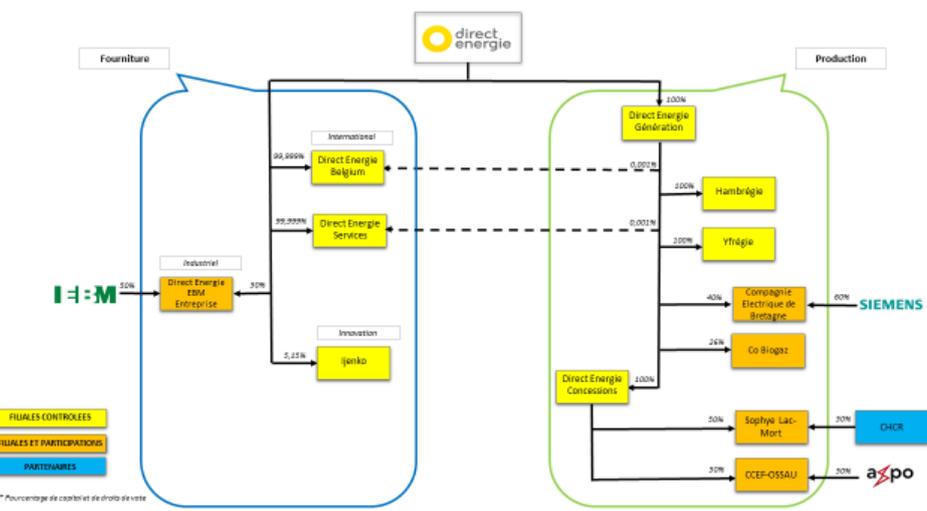
Enfin, le Groupe a constitué, le 26 octobre 2015, une société de projet dénommée CO BIOGAZ, en partenariat avec la coopérative agricole Triskalia (18.000 adhérents), la SEMAEB (société d'économie mixte d'aménagement et d'énergie de la région) ainsi que la Caisse des dépôts, afin de développer la construction et l'exploitation d'unités de méthanisation à la ferme et de collecte du biogaz, d'une capacité de production de 22 GWh/an en moyenne, pour injection en un point unique sur le réseau de GRT Gaz.

B.5 Description du Groupe et de la place de l'émetteur dans le Groupe

L'émetteur est la Société tête de Groupe, laquelle détient directement ou indirectement une participation majoritaire dans les Filiales.

Depuis la cession de ses activités de distribution au cours du quatrième trimestre 2015, le Groupe est organisé autour de deux activités principales : le commerce (vente d'énergie, négoce et optimisation) et la production d'électricité et de gaz.

À la date du visa sur le Prospectus, l'organisation juridique du Groupe est la suivante :



Les pourcentages mentionnés pour chaque entité correspondent à la quote-part d'intérêt dans le capital.

B.6 Principaux actionnaires et contrôle de l'émetteur

A la date du Prospectus, et sur la base des informations portées à la connaissance de la Société, la répartition de l'actionnariat de la Société ressort comme suit :

		Actionnaires	Nombre de titres détenus	Pourcentage de capital et de droit de vote																																																					
		IMPALA SAS	14 367 753	35,22%																																																					
		LOV GROUP INVEST	4 474 547	10,97%																																																					
		EBM TRIRHENA AG	4 167 872	10,22%																																																					
		AMS INDUSTRIES	6 015 806	14,75%																																																					
		CONCERT MAJORITAIRE	29 025 978	71,15%																																																					
		LUXEMPART	4 091 741	10,03%																																																					
		ECOFIN	1 866 318	4,58%																																																					
		CONCERT ECOFIN-LUXEMPART	5 958 059	14,61%																																																					
		Management et autres	2 108 019	5,17%																																																					
		Flottant*	3 700 909	9,07%																																																					
		TOTAL	40 792 965	100%																																																					
		* Calculé selon la définition des indices Euronext (i.e exclusion faite : des participations supérieures à 5% sauf mutual fund et fonds de retraite et des participations détenues par les dirigeants, administrateurs, employés, actionnaires liés par un pacte, état et auto-détention.)																																																							
		Le concert, formé par les sociétés IMPALA SAS, LOV GROUP INVEST, EBM TRIRHENA AG et AMS INDUSTRIES (parties à un pacte d'actionnaires conclu le 8 janvier 2015, remplaçant un précédent pacte conclu le 1 ^{er} juin 2012), contrôle la Société.																																																							
B.7	Informations financières historiques et changement significatif depuis les dernières informations financières historiques	<p>Les informations financières sélectionnées présentées ci-dessous dans les tableaux intitulés « compte de résultat consolidé simplifié », « bilan consolidé simplifié », « tableau de flux de trésorerie consolidés simplifié » et « autres données financières » ont été auditées par les commissaires aux comptes de la Société pour les exercices clos le 31 décembre 2012, le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 et ont fait l'objet d'un examen limité pour le semestre clos le 30 juin 2015.</p> <p><u>Compte de résultat consolidé simplifié¹ :</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Données consolidées en M€</th> <th colspan="3">Exercice clos le 31 décembre</th> <th colspan="2">6 mois au 30 juin</th> </tr> <tr> <th>2014 Publié</th> <th>2013 Retraité*</th> <th>2012 Publié</th> <th>2015</th> <th>2014 Retraité**</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Produits des activités ordinaires</td> <td>809,9</td> <td>748,9</td> <td>590,7</td> <td>505,7</td> <td>422,6</td> </tr> <tr> <td>Marge brute</td> <td>120,3</td> <td>106,2</td> <td>102,6</td> <td>78,4</td> <td>61,5</td> </tr> <tr> <td>Résultat Opérationnel Courant</td> <td>24,0</td> <td>5,8</td> <td>(5,0)</td> <td>22,7</td> <td>13,2</td> </tr> <tr> <td>Résultat Opérationnel</td> <td>15,2</td> <td>7,8</td> <td>(14,3)</td> <td>26,1</td> <td>9,6</td> </tr> <tr> <td>Résultat financier</td> <td>(1,5)</td> <td>(1,3)</td> <td>(3,5)</td> <td>(1,5)</td> <td>(0,4)</td> </tr> <tr> <td>Résultat net des activités poursuivies</td> <td>15,2</td> <td>6,4</td> <td>4,0</td> <td>24,4</td> <td>10,0</td> </tr> <tr> <td>Résultat Net</td> <td>15,2</td> <td>6,4</td> <td>4,5</td> <td>23,2</td> <td>10,0</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>* Les données 2013 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2014, figurant en Annexe 1 "Comptes établis selon les normes IFRS pour les exercices clos les 31 Décembre 2014, 2013 et 2012"</small></p> <p><small>** L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 30 juin 2015, figurant en Annexe 2 "Comptes consolidés semestriels pour la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015 ayant fait l'objet d'un rapport d'examen limité des commissaires aux comptes"</small></p> <p><u>Bilan consolidé simplifié :</u></p>			Données consolidées en M€	Exercice clos le 31 décembre			6 mois au 30 juin		2014 Publié	2013 Retraité*	2012 Publié	2015	2014 Retraité**	Produits des activités ordinaires	809,9	748,9	590,7	505,7	422,6	Marge brute	120,3	106,2	102,6	78,4	61,5	Résultat Opérationnel Courant	24,0	5,8	(5,0)	22,7	13,2	Résultat Opérationnel	15,2	7,8	(14,3)	26,1	9,6	Résultat financier	(1,5)	(1,3)	(3,5)	(1,5)	(0,4)	Résultat net des activités poursuivies	15,2	6,4	4,0	24,4	10,0	Résultat Net	15,2	6,4	4,5	23,2	10,0
Données consolidées en M€	Exercice clos le 31 décembre			6 mois au 30 juin																																																					
	2014 Publié	2013 Retraité*	2012 Publié	2015	2014 Retraité**																																																				
Produits des activités ordinaires	809,9	748,9	590,7	505,7	422,6																																																				
Marge brute	120,3	106,2	102,6	78,4	61,5																																																				
Résultat Opérationnel Courant	24,0	5,8	(5,0)	22,7	13,2																																																				
Résultat Opérationnel	15,2	7,8	(14,3)	26,1	9,6																																																				
Résultat financier	(1,5)	(1,3)	(3,5)	(1,5)	(0,4)																																																				
Résultat net des activités poursuivies	15,2	6,4	4,0	24,4	10,0																																																				
Résultat Net	15,2	6,4	4,5	23,2	10,0																																																				

¹ La marge brute correspond à la différence entre les produits des activités ordinaires et le coût des ventes. Le résultat opérationnel courant est calculé par déduction des charges de personnel, des autres produits et charges opérationnels, et des amortissements de la marge brute.

Données consolidées en M€	Exercice clos le 31 décembre			6 mois au 30 juin 2015	31 décembre 2014 retraité**
	2014 publié	2013 retraité*	2012 publié		
Immobilisations incorporelles	40,7	41,3	57,6	39,4	40,7
Immobilisations corporelles	4,9	8,1	13,4	4,4	4,9
Impôts différés actifs	11,1	6,0	1,8	11,1	10,7
Autres actifs non courants	18,0	22,2	10,0	35,6	18,0
ACTIFS NON COURANTS	74,8	77,5	82,8	90,5	74,4
Stocks	26,9	11,2	14,7	21,0	26,9
Clients et comptes rattachés	130,7	124,5	124,9	178,9	130,7
Autres actifs courants	103,0	25,1	21,2	107,9	103,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31,6	29,3	58,3	18,3	31,6
ACTIFS COURANTS	292,2	190,2	219,1	326,0	292,2
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0
TOTAL ACTIF	367,0	267,7	301,9	420,2	366,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES	35,3	34,6	20,4	74,1	36,0
Autres passifs financiers non courants	55,7	0,3	0,1	55,2	55,7
Autres passifs non courants	22,0	9,4	2,6	40,7	22,0
Impôts différés passifs	8,1	4,6	1,1	7,3	8,1
PASSIFS NON COURANTS	85,8	14,3	3,8	103,2	85,8
Fournisseurs et comptes rattachés	115,8	103,3	103,6	89,6	115,8
Autres passifs financiers courants	8,2	0,6	49,2	28,8	8,2
Autres passifs courants	122,0	114,9	124,9	124,5	120,9
PASSIFS COURANTS	245,9	218,8	277,7	242,9	244,8
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	367,0	267,7	301,9	420,2	366,6

* Les données 2013 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2014, figurant en Annexe 1 "Comptes établis selon les normes IFRS pour les exercices clos les 31 Décembre 2014, 2013 et 2012"

** L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 30 juin 2015, figurant en Annexe 2 "Comptes consolidés semestriels pour la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015 ayant fait l'objet d'un rapport d'examen limité des commissaires aux comptes"

Tableau de flux de trésorerie consolidé simplifié :

Données consolidées en M€	Exercice clos le 31 décembre			6 mois au 30 juin	
	2014 Publié	2013 Retraité*	2012 Publié	2015	2014 Retraité**
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(1,0)	35,1	8,7	(15,0)	(27,0)
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement	(51,4)	(18,3)	83,5	(16,4)	(6,9)
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement	54,4	(45,1)	(37,7)	17,7	1,2
Variation nette de la trésorerie	2,0	(28,4)	54,5	(13,7)	(32,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	29,3	57,7	3,8	31,3	29,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	31,3	29,3	58,3	17,6	(3,4)

* Les données 2013 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2014, figurant en Annexe 1 "Comptes établis selon les normes IFRS pour les exercices clos les 31 Décembre 2014, 2013 et 2012"

** L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 30 juin 2015, figurant en Annexe 2 "Comptes consolidés semestriels pour la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015 ayant fait l'objet d'un rapport d'examen limité des commissaires aux comptes"

Autres données financières :

Données consolidées en M€	Exercice clos le 31 décembre			6 mois au 30 juin	
	2014 Publié	2013 Retraité*	2012 Publié	2015	2014 Retraité**
Dépenses d'investissements (acquisitions d'immobilisations)	(21,6)	(12,8)	(10,2)	(12,2)	(9,1)
Dettes financières hors appels de marge	57,3	0,9	49,3	83,0	12,5
Trésorerie active	59,5	30,2	59,1	46,3	6,7
Dettes financières nettes	(2,2)	(29,3)	(9,8)	36,7	5,8

* Les données 2013 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2014, figurant en Annexe 1 "Comptes établis selon les normes IFRS pour les exercices clos les 31 Décembre 2014, 2013 et 2012"

** L'interprétation IFRIC 21 prévoit une application rétrospective. En conséquence les données 2014 ont été retraitées, comme expliqué dans la note 1.2 « Evolution du référentiel comptable » de l'annexe aux comptes au 30 juin 2015, figurant en Annexe 2 "Comptes consolidés semestriels pour la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015 ayant fait l'objet d'un rapport d'examen limité des commissaires aux comptes"

B.8

Informations financières pro forma

Sans objet.

B.9	Prévision ou estimation du bénéfice	<p>Sur la base de températures et conditions climatiques conformes aux normales de saison, le Groupe considère que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la progression du chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 devrait être supérieure à 20% par rapport au chiffre d'affaires consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ; - le Résultat Opérationnel Courant devrait s'établir en 2015 à environ 33 millions d'euros, soit une hausse supérieure à 35% par rapport au Résultat Opérationnel Courant 2014, qui s'élevait à 24 millions d'euros.
B.10	Réserves sur les informations financières historiques	Sans objet.
B.11	Fonds de roulement net	La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe est suffisant au regard de ses obligations actuelles au cours des 12 prochains mois à compter de la date du visa sur le Prospectus.
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions	<p>Les 40.792.965 actions existantes composant le capital émis de la Société à la date du présent Prospectus sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code ISIN : FR0004191674 - Mnémonique : ALDIR - Classification ICB : 7535, Electricité - Lieu de cotation : transfert d'Alternext à Euronext (Compartiment B) d'Euronext à Paris
C.2	Devise d'émission	Sans objet.
C.3	Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions émises : Sans objet. - Valeur nominale par action : 0,10 €
C.4	Droits attachés aux valeurs mobilières	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions de la Société sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit à dividendes ; - droit de vote, étant précisé qu'un droit de vote double sera attribué à toute action entièrement libérée pour laquelle il sera justifié d'une inscription nominative pendant une durée consécutive de deux ans au minimum, au nom d'un même actionnaire ; - droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; et - droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
C.5	Restriction imposée à la libre négociabilité	Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des actions composant le capital de la Société.

	des valeurs mobilières	
C.6	Existence d'une demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé	Les actions existantes ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Elles seront admises aux négociations sur ce marché à compter du 19 novembre 2015 et seront négociées sous le code ISIN existant FR0004191674.
C.7	Politique en matière de dividendes	<p>Au titre des trois derniers exercices, la Société n'a distribué des dividendes qu'à l'issue de la clôture des comptes 2014.e</p> <p>Ainsi, la Société a décidé, à l'occasion de son Conseil d'administration d'arrêté des comptes annuels 2014 puis de son assemblée générale mixte du 26 mai 2015, le versement d'un dividende d'un montant nominal de 0,15€ par action, mis en paiement le 9 juin 2015 sur la base du nombre d'actions composant le capital à la clôture du 4 juin 2015. La part du bénéfice distribuable correspondant aux actions auto-détenues a été affectée au report à nouveau, si bien que le montant net de la distribution s'est élevé à 6 117 759,45 €.</p> <p>Compte tenu de la stratégie de développement envisagée par le Groupe, il n'est pas prévu d'arrêter dans les 12 prochains mois une politique de versement de dividendes.</p> <p>Cependant, le Conseil d'administration de la Société étudiera annuellement l'opportunité de verser un dividende en considérant les conditions générales de l'environnement économique, les conditions spécifiques à son secteur d'activité, les résultats du Groupe, sa situation financière, les intérêts de ses actionnaires ainsi que tout autre facteur qu'il jugera pertinent.</p>
Section D – Risques		
D.1	Principaux risques propres à l'émetteur et à son secteur d'activité	<p>Les principaux facteurs de risque propres à la Société, au Groupe et à son secteur d'activité figurent ci-après. Il s'agit :</p> <p>(i) Des risques liés au secteur d'activité, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques associés à la poursuite d'une stratégie de développement de la Société face aux fournisseurs historiques d'électricité et de gaz ; ▪ Les risques d'intensification de la concurrence. <p>(ii) Des risques réglementaires et juridiques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques d'évolution des tarifs réglementés de vente (TRV) à l'aval et à l'amont (ARENH, TURPE, ATRD, ATRT,...) ; ▪ Les risques liés au fait que le cadre réglementaire et juridique qui organise la libéralisation du secteur de l'électricité et du gaz pourrait évoluer dans le futur et devenir plus contraignant ; ▪ Les risques relatifs aux autorisations ministérielles et administratives permettant à la Société d'exercer ses activités ; ▪ Les risques liés aux obligations d'efficacité énergétique ;

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques liés aux procédures judiciaires, administratives ou arbitrales, communautaires. <p>(iii) Des risques relatifs à l'activité de la Société, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>Les risques clients, notamment :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques de défaillance de ses clients (au cours des années 2014, 2013 et 2012 la charge d'impayés enregistrée dans ses comptes consolidés par la Société, s'est élevée à respectivement 2%, 2,2% et 3,5% du chiffre d'affaires consolidé hors Energy Management) ; ▪ Le risque de prévision inexacte des volumes d'énergie consommés par ses clients ; – <i>Les risques de marché, notamment :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques de fluctuation des prix de l'électricité et du gaz sur les marchés de gros, ainsi qu'à leur volatilité ; ▪ Le risque de contrepartie ; ▪ Le risque de volatilité des cours de l'action de la Société ; – <i>Les risques financiers, notamment :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques liés à l'émission des garanties bancaires nécessaires à son activité et à l'immobilisation de la trésorerie associée aux versements des appels de marge éventuels ; ▪ Le risque de taux dans le cadre des emprunts souscrits ou à souscrire ; ▪ Le risque de liquidité ; – <i>Les risques industriels, notamment :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques juridiques pesant sur les projets industriels ; ▪ Les risques liés aux retards de début d'exploitation des centrales de production ; ▪ Le risque relatif à l'évolution des prix des matières premières pour la fourniture de gaz à la filière CCGN ; ▪ Le risque économique des installations ; – <i>Les risques liés au développement de la Société, notamment :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les risques liés aux acquisitions ; ▪ Les risques liés à l'internationalisation de l'activité ; ▪ Le risque de ne pas disposer des financements nécessaires au développement de son activité ; – <i>D'autres risques, notamment :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le risque d'être pénalisée par une conjoncture économique défavorable ; ▪ Les risques liés aux conditions climatiques et à la saisonnalité de l'activité ; ▪ Le risque de défaillance de ses sous-traitants et de ses prestataires de services ; ▪ Le risque de défaillance de ses processus opérationnels ; ▪ Le risque de défaillance de ses systèmes informatiques ;
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le risque d'image ; ▪ Le risque de dépendance à l'égard de dirigeants et de cadres-clés que la Société pourrait ne pas réussir à retenir ; ▪ Le risque de surcoût des charges salariales en fonction des conventions collectives applicables et de sa croissance ; ▪ Le risque de modification des normes comptables internationales ou de leur interprétation.
D.3	Principaux risques propres aux actions de la Société	<p>Les principaux facteurs de risque liés aux actions de la Société figurent ci-après. Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Du risque de volatilité du prix de marché des actions ; – Des risques liés à l'absence de cotation antérieure sur un marché réglementé.
Section E – Offre		
E.1	Montant total net du produit de l'offre	Sans objet.
E.2a	Raisons motivant le processus de transfert	<p>Le transfert des actions de la Société du marché Alternext au marché réglementé Euronext à Paris a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'accéder à un marché réglementé et ainsi à une base d'investisseurs potentiels plus large en France et à l'étranger ; – d'accroître la notoriété de la Société ; – de favoriser la liquidité du titre Direct Energie ; – de pouvoir ultérieurement faire appel au marché dans de meilleures conditions pour contribuer au financement de son développement. <p>Dans le cadre du transfert des actions de la Société du marché Alternext au marché réglementé Euronext à Paris, il est précisé que la Société ne procède à aucune émission de titres nouveaux ni placement de titres existants.</p>
E.3	Modalités et conditions du transfert	<p><u>Calendrier du transfert :</u></p> <p>16 novembre 2015 : Visa de l'AMF sur le Prospectus 17 novembre 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Publication d'un communiqué de presse par la Société avant bourse – Avis d'Euronext Paris de transfert du marché Alternext au marché réglementé Euronext <p>18 novembre 2015 : Radiation des actions du marché Alternext à la fin de la séance de bourse 19 novembre 2015 : Cotation des actions Direct Energie sur le marché réglementé Euronext</p>
E.4	Intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'émission	Sans objet.

E.5	Personne ou entité offrant de vendre des valeurs mobilières et convention de blocage	Sans objet.
E.6	Montant et pourcentage de la dilution	Sans objet.
E.7	Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur	Sans objet.